Les avantages du recyclage

Trier et recycler les emballages et les papiers permet de :

réduire les ordures ménagères et d'allonger la durée de vie des usines d'incinération,

créer des emplois locaux,

réaliser des économies de matières premières, d'eau et d'énergie,

limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Les emballages et les papiers sont triés au centre de tri de Firminy.

En France, **1,6 million de tonnes de CO_2** sont évitées grâce **au recyclage.**

84% des déchets **triés** sont également **recyclés en France.**

Sytraival

Des équipements différents selon les territoires et les EPCI

Emballages

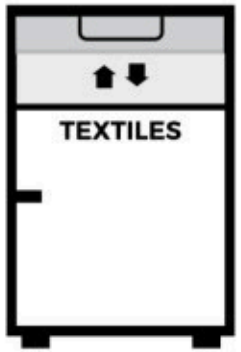

Textiles
(vêtements, chaussures, linge de maison…)

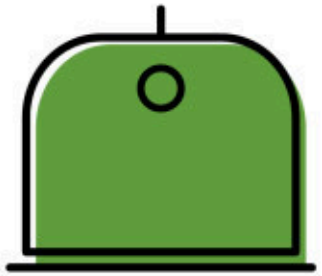

Verre

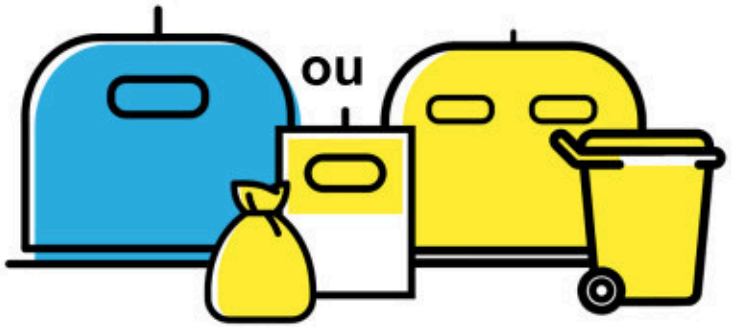

Papiers

- Pour les déchets encombrants et toxiques : **pensez aux déchèteries.**

- Le Sytraival fait la promotion du **compostage domestique** et développe des **sites de compostage partagés,** en collaboration avec ses adhérents.

Sytraival

Améliorer les performances de tri

Quantités de déchets produits - en kg/hab./an (2020)

537 KG de déchets produits par habitant en 2020

255,54

201,17

Emballages
22

21,36

Papiers
23,4

19,26

41,82

39,88

38,6

Déchèteries

Ordures ménagères

Emballages

Papiers

Emballages + papiers

Verre

Moyenne nationale

Source : CITEO

Sytraival

Les consignes de tri

Pas de changement pour le verre !

Pots, bocaux et bouteilles en verre

Le verre est recyclé à Saint-Romain -le-Puy (42)

Sytraival

Les consignes de tri à partir du 1er février 2022

EMBALLAGES ET PAPIERS

bouteilles d'eau, de soda, de jus de fruit

bouteilles de lait, d'huile, flacons de ketchup, de mayonnaise

flacons de produits ménagers, flacons de shampooing et de gel douche

pots de crème, de yaourt, gourdes de compote, tubes en plastique, barquettes en plastique et en polystyrène, sachets et films en plastique

journaux, magazines

enveloppes, courriers, publicités

cahiers

barquettes, aérosols, bidons, boîtes de conserve, canettes de boisson, bouchons et capsules métalliques, papier aluminium

briques alimentaires

cartonnettes (boîtes à pizza, paquets de gâteaux, boîtes de céréales, d'œufs...)

Pas de cartons dans les conteneurs jaunes

Pour Arnas, Blacé, Gleizé, Le Perréon, Limas, Salles Arbuissonas, Saint-Etienne-des-Oullières, Saint-Julien, Vaux-en-Beaujolais, Villefranche-sur-Saône

POUR BIEN TRIER :

Pas besoin de laver, il suffit de bien vider et égoutter les emballages.

EN VRAC, PAS EN SAC !

Je peux aplatir mes cartonnettes pour gagner de la place.

Je ne les imbrique pas les uns dans les autres.

Moins d'ordures ménagères

Objet en plastique

Emballage non vidé

Masque chirurgical

Vaisselle cassée

Couche-culotte, essuie-tout, cotons, brosse à dent…

Jouet cassé

Restes de repas

LES ORDURES MÉNAGÈRES

sont incinérées et valorisées en énergie
à Villefranche-sur-Saône.

Sytraival

Quelques gestes pour réduire vos déchets

Je colle un **Stop Pub** sur ma boîte aux lettres.

J'achète mes denrées **en vrac** en utilisant mes propres contenants.

J'utilise des **sacs réutilisables** pour faire mes courses.

Je donne mes **vieux vêtements** et mes **objets déco** dont je ne me sers plus.

Je fais **réparer** mes appareils électriques.

Je me sers de **ma tasse** pour mon thé **au bureau**.

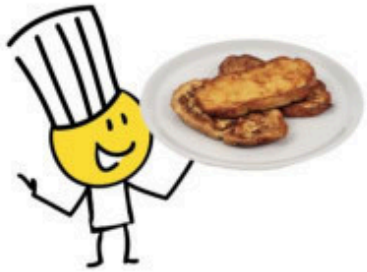

J'apprends à cuisiner mes **restes de repas** pour éviter de les jeter.

Je trie mes **biodéchets**.

Je gère le rangement dans mon **réfrigérateur** selon la date de péremption des produits.

Je limite mes **impressions** de papier.

Sytraival

Ce que deviennent les déchets triés

15 x =

15 bouteilles de lait en plastique

1 arrosoir en plastique

8 x =

8 boîtes de conserve en acier

1 boule de pétanque

20 x =

20 bouteilles en plastique transparent

1 oreiller

10 =

10 kg de journaux, revues et magazines

9 kg de papier recyclé neuf

6 x =

6 briques de jus de fruits

1 rouleau de papier toilette

250 x =

250 canettes en aluminium

1 cadre de vélo

500 x =

500 flacons de produit d'entretien

1 bac de collecte

6 x

6 boîtes de céréales

=

1 carton

Sytraival